

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA GARE LES ARCS-DRAGUIGNAN

ooooooo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 FÉVRIER 2014

En 2013, 93 adhérents ont cotisé à l'AUGAD. Pour cette AG, 20 ont déposé une procuration, 33 sont présents. Le quorum (47) est donc dépassé, l'AG peut se dérouler dans les conditions imposées par les statuts de l'AUGAD.

Ouverture de l'AG par le Président René Just :

Bienvenue !

Plusieurs élus ont bien voulu venir manifester leur intérêt pour notre association : M. Alain Parlanti, Maire des ARCS ; M. Pierre Blanc, Maire de BARGEMON et vice-président chargé des transports à la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) ; M. Patrick SEROR, conseiller municipal de Draguignan ; et l'attaché parlementaire du sénateur M. Pierre-Yves COLLOMBAT.

Se sont excusés : M. Olivier AUBIBERT-TROIN, député du Var et président de la CAD ; M. Max PISELLI, Maire de Draguignan ; Mme Sabine VACHALD, Maire de La Motte ; M. Claude PIANETTI, Maire de Vidauban.

Rapport d'activité présenté par le président René Just :

Le président rappelle les objectifs de l'AUGAD :

L'Association des Usagers de la Gare des Arcs-Draguignan a pour objet général de veiller au développement des dessertes ferroviaire et routière de la Gare des Arcs-Draguignan et de toute gare ou nouvelle gare située sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Elle a pour mission en particulier :

- de négocier, avec le ou les opérateurs ferroviaires et les Pouvoirs Publics, le développement du trafic voyageurs de la Gare des Arcs-Draguignan et des gares ou nouvelles gares situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise*
- de négocier avec les acteurs concernés les améliorations à apporter aux infrastructures des gares sus mentionnées*
- de négocier avec l'ensemble des acteurs la création d'un pôle multimodal de transport voyageurs sur le site des gares sus mentionnées desservant les communes intéressées*
- de discuter les conditions tarifaires d'accès à certains trains pour les usagers effectuant des déplacements professionnels*
- d'assister les usagers dans le règlement de litiges individuels les opposant aux transporteurs.*

En commentant un diaporama, René Just montre que l'association a été fidèle à ces statuts dans toutes les actions entreprises en 2013, dont voici la récapitulation :

-Le 22 juin : manifestation devant la gare des Arcs pour protester contre la suppression de l'arrêt du TGV Nice-Paris à 10h48.

-Le 7 septembre, journée des Associations à Draguignan, Parc Chabran.

-Le 8 septembre, la journée des Associations des Arcs est annulée le matin à cause des intempéries.

-Le 18 octobre, nouvelle manifestation devant la gare contre la suppression de l'arrêt du TGV : 600 signatures obtenues en quelques heures pour obtenir l'arrêt de ce TGV Nice-Paris à 10h48.

Protestations contre la dégradation du service des TER.

-Le 21 octobre, l'AUGAD est invitée et est présente à l'inauguration de la gare rénovée.

Les autres activités de l'AUGAD sont sa participation aux réunions de concertation Associations d'usagers/SNCF organisées à Marseille par la SNCF, ainsi que sa présence aux Comités de ligne Estérel/Centre Var.

Enfin, rappelons que l'AUGAD édite un bulletin à destination de ses adhérents : TRAVERSE dont quatre numéros ont été réalisés en 2013.

Avant de soumettre le rapport d'activité au vote des adhérents, René Just rappelle quelques données chiffrées :

-le nombre des adhérents a chuté brutalement depuis deux ans : de 141 en 2011 à 98 en 2012, ils ont été 93 en 2013. Pourquoi ? Question sans réponse satisfaisante. Cette chute coïncide avec la nette dégradation du service des TER. Les usagers seraient-ils tentés par le découragement ?

-le nombre des voyageurs empruntant la gare des Arcs-Draguignan ne cesse d'augmenter : évalué à 900 000 par la SNCF, dont 600 000 pour les TER et 300 000 pour les TGV et Intercités.

La parole est maintenant aux élus :

-**M. Pierre Blanc** intervient brièvement pour louer la ténacité du maire des Arcs M. Parlanti qui a mené à bien les négociations avec le propriétaire du terrain sur lequel est en train de se réaliser le futur parking longue durée (le long de la voie ferrée). Il a obtenu un bail de 20 ans.

Les travaux ont été retardés par le mauvais temps mais seront bientôt achevés.

-**M. Alain Parlanti** après avoir dit bravo à l'AUGAD pour son action, donne quelques éléments sur les travaux en cours :

-le nouveau parking comportera entre 120 et 130 places supplémentaires.

-le devant de la gare sera modifié : le dépose-minute va être plus fonctionnel avec deux voies au lieu d'une.

-la halle fret comportera une annexe de la police municipale des Arcs (local loué par la SNCF à la commune à un tarif très bas). Mais le tarif est plus élevé pour les entreprises privées : location de voiture par exemple, toujours en discussion.

Soumis au vote, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

C'est au tour du **vice-président Ollivier ROBION** d'exposer les conditions actuelles de circulation des trains compte tenu des travaux de rénovation des voies et de la construction de la troisième voie Cagnes-Nice et Marseille-Aubagne.

-TER : 2 trains supprimés jusqu'au 14 avril (« programme de circulation allégé » selon la SNCF). (L'AUGAD reçoit de nombreuses protestations d'usagers qui ont de plus en plus de difficultés pour se rendre à leur travail).

-Chaque jour, suppression d'un aller et d'un retour pour Bordeaux.

-Bruxelles : un aller retour supprimé sur deux.

-Paris : un nouvel arrêt le matin à 8h44 mais suppression de l'arrêt à 10h48 du TGV Nice-Paris, remplacé selon la SNCF par le TGV de 17h47 qui s'ajoute à celui de 16h47. La quantité d'arrêts journaliers est maintenue mais les horaires ne répondent plus aux besoins des voyageurs !

-Maintien d'un aller et retour quotidien pour Dijon.

(voir en pièce jointe l'intégralité de l'intervention d'Ollivier Robion).

-Pour compenser la réduction du service TER, certains TGV et Intercités seront accessibles aux abonnés et porteurs de cartes ZOU (hors scolaires).

-Mise en place d'un service de cars pour remplacer certains TER (mais le trajet dure beaucoup plus longtemps : problème pour les correspondances).

- puisque la SNCF met en place un service TER allégé pendant trois mois la Région qui finance ces trains va alléger d'autant sa dotation : 8 à 10% de moins.

Rapport financier présenté par Albert DEBRACHY, trésorier de l'AUGAD.

Le lire en pièce jointe.

Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du CA :

Six membres du CA sont renouvelables : Dominique ANTONA, Michel DUPART, Claude GILLET, René JUST, Ollivier ROBION, Marc VIEL.

Dominique ANTONA ne souhaite pas se représenter.

Un membre démissionne : Josette LUCAS, qui a déménagé à La Seyne. (Elle souhaite rester membre de l'AUGAD).

Il y a donc deux postes à pourvoir. Deux candidatures sont proposées :

-Isabelle CAPRA prend le TER quotidiennement pour rejoindre Nice où elle fait ses études. Elle voudrait partager avec l'AUGAD son expérience de voyageuse et agir pour améliorer un service très dégradé.

-Jean-Jacques URBAN GALINDO souhaite aider l'AUGAD à poursuivre son action en mettant son temps et ses compétences (spécialement informatiques) à son service.

Ces deux candidats sont élus à l'unanimité.

Composition du nouveau CA :	
Annie ALUNNI Isabelle CAPRA Robert CAIRE Albert DEBRACHY Serge DESENFANTS Martine DUPART Michel DUPART	Pierre FOULLON Claude GILLET Irène JODAR René JUST Michel POURRIOL Ollivier ROBION Jean-Jacques URBAN GALINDO Marc VIEL

La partie statutaire de l'AG étant terminée, place à la discussion.

Trois intervention sont essentiellement à retenir :

-Jean-Marie LOUPOT, un des fondateurs de l'AUGAD, ancien vice-président, rappelle que le revêtement du quai n°1 est très abîmé et rend difficile le roulement des valises.

« Deux ans que c'est demandé ! On se fout de nous ! Il faut engager une action particulière sur ce point ! »

-Jean-Jacques URBAN GALINDO propose de mettre en avant l'aspect dangereux de ce quai : menacer RFF d'un dépôt de plainte pour mise en danger d'autrui.

-René DEFURNE, ancien président de l'AUGAD, rappelle l'historique des travaux de réfection et mise aux normes des quais. Il était convenu depuis longtemps (*René Defurme a quitté la présidence de l'AUGAD en 2008, remplacé par Michel Pourriol*) que les travaux seraient faits en 2013. Mais ils ne sont toujours pas commencés, or il faut modifier les horaires deux ans à l'avance pour faciliter ces travaux. Quand cela sera-t-il fait ?

Ces interventions indiquent à l'AUGAD les priorités de son action pour 2014.

AUGAD 2014

-Suivi des travaux en cours ou prévus :

- suivi de l'amélioration des parkings devant la gare, du dépose-minute et du nouveau parking en construction,
- rehaussement des quais, réfection des revêtements, installation d'une salle d'attente sur le quai 2 (la salle actuelle est indigne !),
- installation de l'ascenseur pour personnes à mobilité réduite.

-Amélioration de la desserte :

- Obtenir l'arrêt du TGV à 10h48.
- Lutter pour un meilleur service TER, actuellement si dégradé.
- Poursuivre l'amélioration de l'information des voyageurs en cas de retard ou suppression de train : c'est mieux mais encore très insuffisant.
- Veiller à une meilleure coordination entre horaires de TedBus (ligne n°5) et horaires de trains.

-Et poursuivre...

- présence fréquente devant la gare pour multiplier les contacts avec les voyageurs et recueillir leurs remarques et demandes,
- information des adhérents par TRAVERSE,
- garder les contacts avec la direction régionale de la SNCF, et avec le conseil régional (Vice-présidence chargée des transports et de l'écomobilité).

Ce sera au nouveau CA, qui se réunira le 8 mars prochain pour élire le nouveau bureau, d'élaborer un calendrier d'actions concrètes pour 2014.

**L'AUGAD AURA 20 ANS À L'AUTOMNE 2014.
CET ÉVÉNEMENT SE FÊTERA SUR LE PARVIS DE LA GARE.
UNE GRANDE MANIFESTATION SERA ORGANISÉE
À CETTE OCCASION.**